



APPEP

Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public
<http://www.appep.net>

Aux directeurs des départements de philosophie des universités.

Cher(e)s collègues,

La récente création des ÉSPÉ et la réforme du Capes n'ont le plus souvent pas conduit à l'ouverture de masters d'enseignement en philosophie. La plupart du temps les étudiants en philosophie qui deviendront professeurs dans le Secondaire auront donc été inscrits dans un master de recherche. Notre association n'est pas sans partager l'idée qui a sans doute présidé à ce choix, très propre à notre discipline. Seront ainsi évités certains réquisits discutables du nouveau master d'enseignement. Il s'agit en même temps de maintenir l'exigence d'un haut niveau disciplinaire, et l'on ne peut que s'en réjouir.

Cette situation a cependant des conséquences dont il faudrait savoir si certaines ne sont pas préjudiciables à l'avenir des universités, de la philosophie dans le secondaire, comme à la part d'enseignement philosophique et de professeurs présente jusqu'alors dans les IUFM et tentant de maintenir l'impératif d'une réflexivité non technique pour les futurs professeurs, ceux des écoles y compris. Par exemple, on peut se demander si en ne créant pas de masters d'enseignement les universités ne risquent pas de perdre un vivier important d'étudiants, parfois confiés à des formations locales, plus ou moins improvisées, ou dépendants de la bonne volonté de certains professeurs, jusqu'à leur épuisement. Il nous semble de même problématique que se présentent aux concours et deviennent professeurs dans le secondaire des étudiants consacrés à la seule recherche, ignorant tout des exigences et des conditions de leur futur métier et, en ce sens, de leur propre motivation. Ainsi n'auront-ils pas même eu accès à la simple possibilité d'observer des classes dans toutes les situations possibles d'enseignement. Par ailleurs, si en d'autres disciplines, le lien entre recherche et enseignement se distend au point de n'être plus garanti que par une médiation simplement technique, nommée « didactique », il nous paraît que cela ne saurait être le cas pour la philosophie dont la vitalité dépend d'un aller-retour permanent entre la lecture savante des auteurs d'une part, l'effort généraliste de la transmission d'autre part.

En conséquence une réunion nationale des directeurs de département de philosophie pourrait utilement permettre de prendre la mesure de telles difficultés, accrues par la très grande inégalité des situations et des possibilités offertes sur tout le territoire français. Elle pourrait dans le même temps permettre de faire le bilan d'un état présent des départements de philosophie dans les différentes villes universitaires de France. Afin d'en prévoir l'organisation nous souhaiterions que vous nous disiez si une telle perspective vous paraît pertinente et si vous-même, en tant que responsable d'un département de philosophie, accepteriez de participer à une rencontre sur cette question, d'une journée ou d'une demi-journée, rencontre ouverte à tous ceux qu'intéresse cette question. Nous sommes volontiers ouverts à toute proposition que vous pourriez nous faire en ce sens ou à toute suggestion, que vous adhériez ou non à ce projet et à ce qui le fonde. Nous vous informerons des réponses que nous avons reçues.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir l'expression de nos meilleurs sentiments.

Simon PERRIER, président de l'APPEP.